



Déclaration Préalable au CSA VNF des 27 et 28 septembre 2023

Monsieur le Président,

Vous nous présentez ce jour, comme chaque année, le projet de révision de l'instruction RIFSEEP.

Pour l'année 2023, il s'agit du premier exercice stabilisé intégrant l'ensemble des corps de notre Ministère, suite à la bascule des corps techniques intervenue dans le courant de l'année 2021. Bascule, rappelons-le, réalisée à minima, au rabais, et sans tenir aucun compte des spécificités de ces personnels.

Cette situation va conduire inexorablement à brève échéance, à une perte d'attractivité pour les personnels techniques notamment sur les régions du quart Nord-Est de la France où traditionnellement, les coefficients de primes étaient plus élevés. Vous ne pourrez pas maintenir un niveau d'attractivité pour les personnels techniques, d'autant que cerise sur le gâteau, les ratios de promotions sont très bas et de surcroît à la baisse.

Nous prenons acte que votre projet prend en compte les quelques avancées que nous avons obtenu en 2023 au niveau de la Note de Gestion du MTE concernant les tickets en cas de mobilité latérale ou ascendante, ainsi que certaines revalorisations de socles.

En revanche nous ne pouvons que condamner la suppression des dispositions explicitant la définition de l'entité de niveau 1 (page 3), qui reviennent sur un accord âprement négocié avec le DRHM de l'époque. **Le retrait de la parole donnée est totalement inadmissible. Nous exigeons que la rédaction antérieure soit rétablie !**

Enfin nous déplorons les dispositions très restrictives que vous avez adoptée en matière d'intérim qui excluent du dispositif notamment les agents qui effectuent de l'intérim « latéral ». **Cet intérim latéral ne cesse de se développer suite aux incessantes réductions d'effectif et à la vacance qui s'ensuit. Les agents concernés apprécieront !**

Nous regrettons par ailleurs que les dispositions relatives aux compléments indemnitaires (CIA 2023 et CA) ne soient pas jointes à votre projet de note de gestion, **et ce alors que la campagne CIA 2023 est probablement en cours, sinon terminée !**

A ce propos, nous demandons que les augmentations significatives des montants de référence par corps (de l'ordre de 10%) soient bien appliquées à VNF et surtout

que cette augmentation bénéficie à l'ensemble des agents du corps de manière uniforme et qu'elle ne soit pas confisquée au profit d'une minorité d'agents considérés comme « super méritant » !

A quelque jour de la présentation du PLF 2024 en CSA Ministériel, il est de notre devoir de vous interpeller sur la situation dramatique que connaît notre établissement en matière d'effectifs. Nous l'avons exprimé à de nombreuses reprises, la situation n'est plus tenable, les personnels subissent de plein fouet les conséquences de ces coupes sombres : restructuration, surcharges de travail avec les conséquences qui en résultent en matière de RPS !

Il faut impérativement mettre un terme à cette spirale infernale !

Nous exigeons que dans le cadre de la clause de revoyure du COP, ces baisses d'effectifs soient stoppées et que s'engagent des discussions permettant de redonner à l'établissement les moyens de fonctionner !

Sur un tout autre sujet, nous souhaitons connaître l'avancement du dossier de modification du statut des PETPE que vous portez depuis près de deux ans.

Si l'économie générale du projet n'a probablement pas connu d'évolution significative par rapport aux versions présentées à deux reprises dans les instances ministérielles, il semble que des arbitrages étaient attendus sur quelques points connexes de ce dossier, notamment la volumétrie de l'emploi fonctionnels C3+.

Ces arbitrages ont-ils été rendu et si oui, dans quel sens ?

Par ailleurs ou en êtes-vous sur le nécessaire plan de requalification de C en B pour les agents de grade C3, plan de requalification que nous ne cessons de revendiquer, seule solution pour permettre de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve ces personnels ?

Les Elus **Force Ouvrière au CSA VNF**